



M-TE800-30
M-TE1400-40

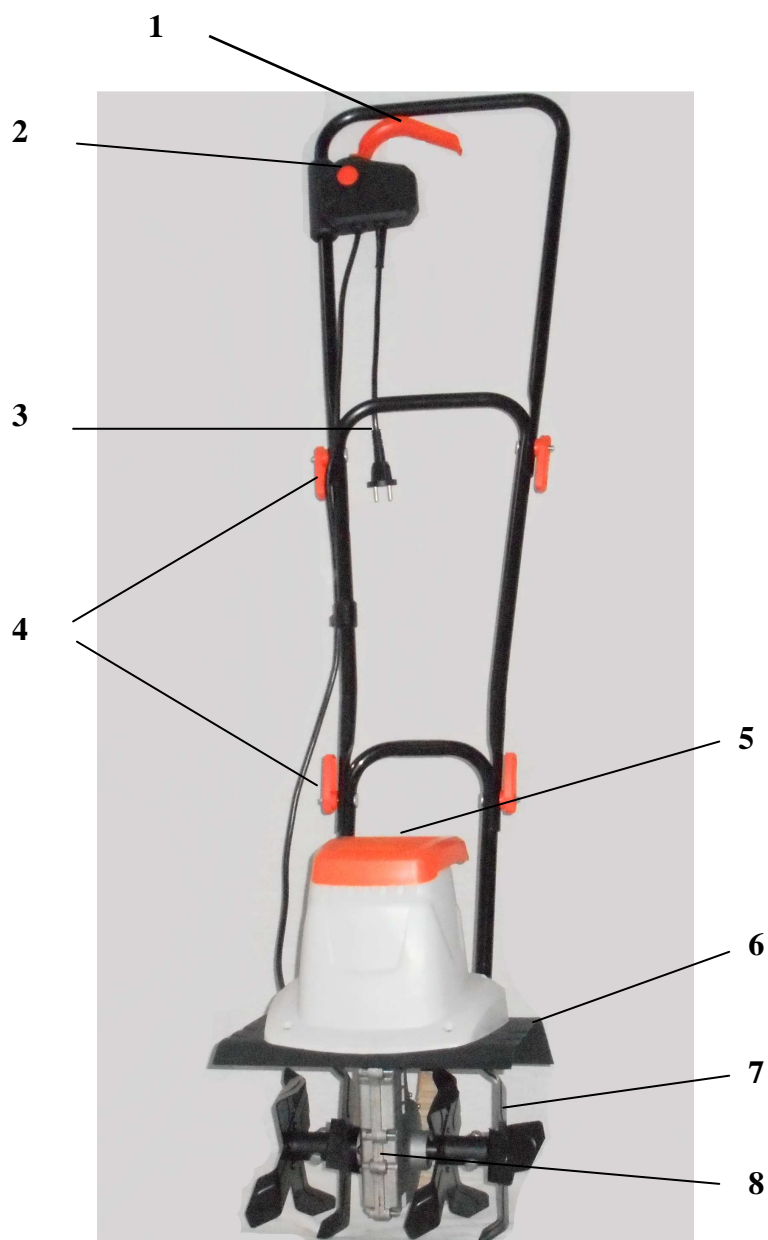


Modèle présenté
M-TE800-30

CONSERVER PRECIEUSEMENT CE MANUEL D'UTILISATION

Sommaire

Descriptif Micro-bineuse Electrique.....	3
1. Introduction.....	4
2. Consignes de sécurité.....	5
2.1 Symboles de sécurité et étiquettes.....	5
2.2 Avant l'utilisation	6
2.3 Lors de l'utilisation	7
2.3.1 Vibrations.....	7
2.4 Après l'utilisation.....	8
3. Consignes d'utilisation.....	8
3.1 Préparation de la micro-bineuse.....	8
3.1.1 Montage de la micro-bineuse.....	8
3.2 Utilisation de la micro-bineuse	9
3.2.1 Mise en marche de la micro-bineuse	9
3.2.2 Conseils pour l'utilisation	9
3.2.3 Arrêt de la micro-bineuse.....	10
3.3 Nettoyage, maintenance, transport et stockage.....	10
3.3.1 Nettoyage de la micro-bineuse.....	10
3.3.2 Maintenance de la micro-bineuse	10
3.3.3 Transport et stockage de la micro-bineuse.....	11
4. Caractéristiques techniques.....	11
5. Problèmes et solutions	12
6. Protection de l'environnement	12
7. Service après-vente	12
8. Garantie.....	13
9. Déclaration de conformité.....	14
Keyma c'est aussi... ..	15
Notes	15
CARTE DE GARANTIE.....	17



Descriptif Micro-bineuse Electrique

1	Poignée de commande du contacteur	2	Bouton de sécurité du contacteur
3	Fiche d'alimentation	4	Manette serrage guidons
5	Poignée de transport	6	Carter de protection
7	Fraises de binage	8	Pont d'entraînement des fraises

1. Introduction

Nous vous remercions de la préférence que vous avez accordée à notre produit et vous félicitons pour l'achat de votre nouvelle micro-bineuse électrique KEYMA.

Nous sommes persuadés que, correctement entretenu, cet appareil vous apportera des années de fonctionnement sans souci et que vous pourrez apprécier pleinement sa qualité, sa performance et son confort.

Ce produit a été conçu et fabriqué avec le plus grand soin, conformément aux strictes normes de sécurité, de fiabilité et de confort d'usage des produits KEYMA.

Nous vous prions de lire attentivement ce manuel d'utilisation. Familiarisez-vous avec tous les éléments de commande de cette micro-bineuse avant la première utilisation.

Veillez respecter scrupuleusement toutes les remarques, explications et consignes figurant dans ce manuel d'utilisation pour une utilisation optimale et sûre de cet appareil.

2. Consignes de sécurité

Votre micro-bineuse électrique doit toujours être utilisée conformément à la présente notice d'utilisation. Cet appareil est uniquement destiné au travail dans les jardins privés. Toute autre utilisation qui n'est pas expressément permise dans cette notice peut conduire à endommager l'appareil et peut représenter un grave danger pour l'utilisateur et n'est pas autorisée.


En particulier, l'appareil ne doit jamais être utilisé :








- Sur des terrains à forte inclinaison,
- Par temps de pluie ou dans un environnement humide,
- De manière intensive,
- Par des enfants de moins de 16 ans,
- Par des mineurs non accompagnés.

2.1 Symboles de sécurité et étiquettes

IMPORTANT : Certains des symboles ci-dessous peuvent être utilisés sur l'outil. Veillez à les étudier et à apprendre leur signification.

Une interprétation correcte de ces symboles permettra d'utiliser l'appareil plus efficacement et de réduire les risques d'accident.

	<p>Danger ! Avertissement ! Attention ! Ce symbole indique un danger, un avertissement ou une mise en garde. Il indique que la sécurité de l'opérateur est en jeu.</p>
	<p>Lire le manuel d'instructions Le manuel d'instructions contient les informations destinées à attirer l'attention sur les éventuels problèmes de sécurité, les risques de détérioration de la machine ainsi que les conseils utiles pour la mise en route, l'utilisation et la maintenance. Veuillez respecter toutes les remarques, explications et consignes figurants dans ce manuel pour une utilisation optimale et sûre de cet appareil.</p>
	<p>Maintenez une distance de sécurité L'opérateur est responsable de la sécurité des tiers se trouvant dans la zone de travail de la machine. N'utilisez jamais la micro-bineuse alors que d'autres personnes, particulièrement des enfants, ou encore des animaux, se trouvent à proximité.</p>
	<p>Maintenance de la machine Retirez la fiche de la prise de courant avant toutes les opérations de réglage, nettoyage, transport, maintenance ou lorsque vous la laissez sans surveillance.</p>
	<p>Ne pas exposer l'appareil à la pluie N'exposez jamais la machine à la pluie ou à un environnement humide. Ne pas se servir de cet appareil sous la pluie.</p>
	<p>Cordon d'alimentation endommagé N'utilisez jamais un appareil dont le cordon d'alimentation est endommagé ou usé. N'y touchez pas. Retirez immédiatement la fiche du cordon d'alimentation hors de la prise électrique sans toucher d'éventuels fils dénudés.</p>
	<p>Risques de projections pendant le travail. Eloignez toute personne, enfants et animaux de la zone de travail.</p>
	<p>Parties tournantes coupantes dangereuses. Eloignez les mains et/ou les pieds des fraises de coupe sous le carter.</p>

	<p>Portez des protections Portez des vêtements près du corps adaptés au travail, pantalon et veste. Portez des protections oculaires et auditives lors de l'utilisation de la micro-bineuse. Portez des chaussures de sécurité antidérapantes et des gants de protection.</p>
	<p>Risque électrique Cet appareil fonctionne avec une tension électrique potentiellement dangereuse.</p>
	<p>Parties tournantes dangereuses Ne pas intervenir avant l'arrêt complet de la machine.</p>
	<p>Risque potentiel sur la rallonge électrique Attention de ne pas couper la rallonge électrique pendant le travail.</p>
	<p>Double isolation électrique Pour votre sécurité, cet appareil est équipé d'une double isolation électrique. Il est malgré tout préférable d'utiliser une prise conforme à la législation en vigueur sur la protection des personnes.</p>
	<p>Caractéristique du courant électrique Contrôlez que la tension et la fréquence indiquées sur la plaque signalétique collée sur l'appareil correspondent bien à celles du réseau électrique.</p>
	<p>Recyclage Ce produit ne doit pas être jeté avec les déchets domestiques. Il doit être déposé au lieu de collecte prévu pour le recyclage et la récupération des déchets électriques et électroniques.</p>

2.2 Avant l'utilisation

- Étudiez minutieusement cette notice d'utilisation.
- Familiarisez-vous avec le fonctionnement de l'appareil et apprenez à vous en servir correctement.
- Ne permettez jamais à d'autres personnes (surtout des enfants) n'ayant pas pris connaissance de la notice d'utilisation de se servir de la machine.
- Si l'appareil doit être remis à d'autres personnes, remettez-leur aussi cette notice d'utilisation.
- N'enlevez jamais les étiquettes ou les éléments de sécurité.
- Contrôlez que la tension et la fréquence indiquées sur la plaque signalétique collée sur l'appareil correspondent bien à celles du réseau électrique.
- Ne démarrez l'appareil que sur une surface en terre et/ou engazonnée.
- Pour raccorder l'appareil au secteur, utilisez exclusivement des équipements conformes, adaptés et en parfait état.
- Malgré la double isolation électrique de l'appareil, il est conseillé d'utiliser une prise du secteur conforme à la réglementation en vigueur sur la protection des personnes (prise protégée par disjoncteur différentiel 30mA minimum).
- Maintenez le câble éloigné du rayon d'action de l'appareil et vérifiez qu'il ne soit pas soumis à tension. Eloignez le câble de l'eau, des sources de chaleurs et des bords tranchants.
- N'utilisez jamais le câble pour porter, tirer ou débrancher l'outil électrique.

- N'utilisez pas l'outil électrique si le module Marche/Arrêt ne fonctionne pas correctement. Le cas échéant, contactez votre revendeur pour une éventuelle réparation.
- N'exposez jamais l'appareil électrique à la pluie ou à l'humidité. Ne laissez jamais l'eau ou d'autres liquides pénétrer dans l'appareil.
- Ne faites pas fonctionner la micro-bineuse électrique dans un environnement présentant des éléments inflammables tels que des liquides, du gaz ou des poussières. Les étincelles générées par le fonctionnement de l'appareil peuvent entraîner un risque d'explosion.
- Assurez-vous de la propreté de la zone à traiter (absence de pierres, de branches, de verre, de métal et tout objet contenant qui pourrait endommager la machine)

2.3 Lors de l'utilisation

Attention : Si pendant le travail vous sectionnez la rallonge électrique par accident, vous êtes en situation de graves blessures et en danger de mort. Eloignez-vous lentement de l'appareil et allez immédiatement retirer la fiche de la rallonge de la prise électrique où elle est branchée.

- N'utilisez la machine qu'en plein jour ou avec un bon éclairage artificiel.
- L'utilisation de matériel à moteur à l'extérieur des bâtiments peut être réglementée. Veillez à respecter les réglementations légales qui peuvent différer d'une localité à l'autre.
- N'utilisez pas la machine si vous êtes fatigué ou malade. Évitez également l'utilisation si vous avez consommé des boissons alcoolisées ou pris des médicaments. Un moment d'inattention peut entraîner de sérieuses blessures corporelles.
- Pendant l'utilisation, maintenez les cheveux éloignés de l'appareil. Ne portez jamais de vêtements amples, ni d'accessoires tels que cravate, cordon, écharpe ou bijoux, qui risqueraient de se coincer dans la machine.
- Portez des vêtements près du corps, commodes et qui vous protègent des projections. Portez toujours un pantalon long, des chaussures solides et antidérapantes, ainsi que des équipements de protection tels que des gants, des lunettes, un casque à visière et un protecteur acoustique, etc.
- N'utilisez pas l'appareil sur des pentes supérieures à 20%.
- Sur un terrain en pente, utilisez la machine transversalement à la pente, et bien faire attention lors des changements de direction.
- Assurez-vous que la commande de mise en marche est en position Arrêt avant de brancher la micro-bineuse électrique au secteur pour éviter toute mise en service brutale et inattendue.
- Empêchez quiconque de rester dans le rayon d'action de la micro-bineuse électrique pendant l'utilisation. Maintenez les personnes, les enfants et les animaux éloignés de la zone de travail.
- Travaillez toujours en position stable, équilibrée et ferme. Ne travaillez pas sur un sol glissant ou instable.
- Ne travaillez jamais avec une machine détériorée, mal réparée, mal montée ou modifiée arbitrairement.
- Ne surchargez pas la machine. Utilisez toujours l'appareil approprié au travail à effectuer.

2.3.1 Vibrations

Les vibrations transmises au système main-bras peuvent faire apparaître un ensemble de symptômes appelé « syndrome des vibrations ». Ces symptômes peuvent se traduire sous la forme d'un phénomène de Raynaud (crises de blanchiment douloureux des phalanges en cas d'exposition au froid et/ou à l'humidité), de moindre sensation du toucher, du chaud et du froid, de douleurs dans les bras et les mains, de gêne fonctionnelle des articulations du poignet et du coude. Les expositions simultanées tels les efforts musculaires, postures contraignantes, froid, peuvent renforcer les effets des vibrations sur l'Homme.

AVERTISSEMENT : Dans le but de limiter « les vibrations transmises », il est préférable de porter des gants de protection et de réduire le temps de travail en effectuant des pauses fréquentes, et en limitant la durée de travail continu journalier.

AVERTISSEMENT : Le niveau de vibrations pendant l'utilisation réelle de l'outil, peut différer de la valeur totale déclarée en fonction de la manière dont l'outil est utilisé, et de la nécessité d'identifier les mesures de sécurité pour protéger l'opérateur qui sont basés sur une estimation de l'exposition dans les conditions réelles d'utilisation en tenant compte de toutes les parties du cycle d'utilisation tels que les moments où l'outil est mis sur arrêt et quand il fonctionne au ralenti.

REMARQUE : Dans le cadre de la prévention, vous pouvez utiliser le lien ci-dessous pour de plus amples précisions.

<http://www.travailler-mieux.gouv.fr/Vibrations-mecaniques.html>

2.4 Après l'utilisation

- Débranchez toujours l'appareil de la source d'alimentation avant de procéder à tout contrôle ou maintenance.
- Suivez toujours les instructions prévues pour l'entretien. Remplacez les pièces usées ou endommagées.
- Ne faites réparer la micro-bineuse électrique que par un personnel qualifié. Pour des raisons de sécurité, utilisez exclusivement des pièces d'origine ou approuvées par KEYMA.
- Maintenez la micro-bineuse électrique propre et conservez-la toujours dans un endroit sec, en hauteur et hors de portée des enfants.
- Conservez ce manuel soigneusement et consultez-le à chaque fois que vous utiliserez la machine.

3. Consignes d'utilisation

3.1 Préparation de la micro-bineuse

Toute modification non autorisée par KEYMA peut rendre la machine dangereuse et conduire à de sévères blessures lors de son utilisation. KEYMA décline toute responsabilité en cas d'utilisation abusive ou non-conforme à la notice et/ou à la réglementation en vigueur.

3.1.1 Montage de la micro-bineuse

Attention : Ne branchez pas la fiche de l'appareil sur l'alimentation électrique avant d'avoir entièrement assemblé l'appareil !

- Déballez délicatement toutes les pièces. Vérifiez la présence de tous les éléments cités dans cette notice. Assurez-vous de la propreté et du bon état de l'ensemble de ces pièces. En cas de doute, contactez votre revendeur.
- Positionnez le guidon intermédiaire et supérieur et bloquez les mollettes comme sur la fig. 2.



Fig.1

3.2 Utilisation de la micro-bineuse

Avant l'utilisation, contrôlez toujours visuellement la présence et le bon fonctionnement des dispositifs de sécurité. Contrôlez aussi l'état du système de coupe et de sa fixation. En cas de nécessité, remplacez ou réparez les éléments défectueux.

Utilisez exclusivement des pièces d'origine ou approuvées par Keyma.

Si possible, évitez de vous servir de l'appareil lorsque la terre est trop mouillée.

L'efficacité et le rendement de cette micro-bineuse seront plus importants dans une terre très légèrement humide.

Si de la terre devait s'accumuler sous le carter, arrêtez la machine et retirez la prise de courant, avant de dégager le carter de coupe.

3.2.1 Mise en marche de la micro-bineuse

- Raccordez la micro-bineuse électrique à une rallonge homologuée appropriée en passant une boucle de la rallonge dans la retenue prévue à cet effet. Fig. 2



- Vérifiez que la micro-bineuse soit en position Arrêt avant de la brancher sur une prise de courant, pour éviter tout démarrage intempestif.
- Assurez-vous que le câble de rallonge soit suffisamment long pour le travail à effectuer. Il est recommandé d'utiliser un câble de couleur voyante.
- Branchez la rallonge sur une prise de courant homologuée.
- Démarrez la micro-bineuse sur une aire dégagée. Ne démarrez le moteur que lorsque le système de coupe se trouve en contact avec une surface en terre. Toute autre surface dure pourra endommager l'appareil.
- Placez-vous derrière le guidon. Gardez une distance entre vous et le système de coupe.
Avec l'index gauche, appuyez sur le bouton de sécurité du contacteur (2), puis de la main droite tirez la poignée de commande Marche/Arrêt (1) vers le guidon.
Tout en maintenant le levier de commande Marche/Arrêt sur le guidon, relâchez le bouton de sécurité.
- Saisissez le guidon avec les deux mains et attendez quelques secondes que le moteur soit à son régime et commencez le travail.

3.2.2 Conseils pour l'utilisation

- Déroulez entièrement le câble d'alimentation.
- Commencez le travail de préférence en commençant par la partie la plus proche de la prise électrique en vous éloignant comme sur la fig. 4.
- Lorsque vous êtes en position travail, veillez à ce que le câble électrique soit toujours tiré derrière vous, du côté déjà effectué.

- Le délesteur de câble permet de faire passer facilement le câble d'un côté ou l'autre de la machine lorsque vous changez de direction, pour éviter que celui-ci ne se débranche ou qu'il ne soit sectionné.

Remarque : Pour limiter le risque de chute, veillez à faire passer le câble de l'autre côté de vos jambes avant de faire demi-tour.

- Pour plus d'efficacité, utilisez toujours l'appareil sur un terrain très légèrement humide.

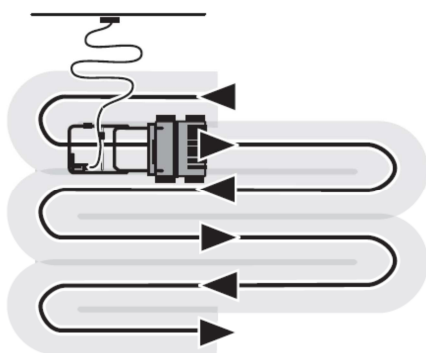


fig. 4

3.2.3 Arrêt de la micro-bineuse

- Relâchez la poignée de commande Marche/Arrêt (1) pour arrêter la machine.
- L'appareil s'arrête complètement après quelques secondes.
- Débranchez la prise de courant pour plus de sécurité.

3.3 Nettoyage, maintenance, transport et stockage

Avant toute intervention sur la micro-bineuse électrique, débranchez la prise de courant.

3.3.1 Nettoyage de la micro-bineuse

- Un nettoyage régulier après chaque utilisation assurera un meilleur fonctionnement de la micro-bineuse électrique.
- Inclinez la machine sur le côté et nettoyez le système de coupe des restes de terre avec une spatule et une brosse.
- Nettoyez la surface de l'appareil avec un chiffon doux humide. Ne nettoyez jamais les plastiques avec un produit chimique qui risquerait de les endommager.

ATTENTION : N'immergez jamais la micro-bineuse électrique dans l'eau ou un autre liquide pour le nettoyage. Ne nettoyez jamais l'appareil à l'eau vive ou haute pression.

3.3.2 Maintenance de la micro-bineuse

Système de coupe

Avant et après chaque utilisation, vérifiez que les lames du système de binage ne sont ni trop usées, ni endommagées. Une lame déformée ou usée doit être remplacée. Ne redressez jamais une lame pliée. Quand la lame est endommagée, remplacez-la le plus rapidement possible.

Utilisez exclusivement des pièces d'origine ou approuvées par KEYMA.

Une vibration excessive lors du fonctionnement de la machine doit vous alerter car elle provient très souvent d'un problème sur le système de coupe.

AVERTISSEMENT : Ne travaillez jamais avec une lame pliée ou endommagée, car cela génère des vibrations et peut entraîner des dégâts à la micro-bineuse. Ne travaillez jamais avec une lame excessivement usée car vous risquez de vous blesser.

AVERTISSEMENT : Il est préférable pour des raisons de sécurité, de confier tous les travaux (remplacement et/ou affutage des lames, réparation du système de coupe), à un atelier spécialisé.

3.3.3 Transport et stockage de la micro-bineuse

Attention : Ne soulevez et ne transportez jamais l'appareil sans l'avoir débranché totalement de la prise secteur.

- Desserrez les fixations du guidon supérieur pour plier le guidon. Faites attention de ne pas coincer ou plier le câble électrique.
- Maintenez la micro-bineuse électrique propre et sèche pour qu'elle soit dans tous les cas protégée contre la rouille.
- Conservez-la toujours dans un endroit sec en hauteur et à l'abri de la lumière.
- Rangez les outils électriques hors de portée des enfants.
- Il n'est pas conseillé de couvrir la micro-bineuse d'une bâche car celle-ci pourrait occasionner une accumulation d'humidité sur l'appareil et entraîner de la corrosion et/ou des problèmes électriques.
- Pour un remisage de longue durée et/ou hivernal, essuyez toutes les pièces métalliques avec un chiffon imbibé d'huile, ou pulvérisez de l'huile en aérosol sur ces pièces.

4. Caractéristiques techniques

Conformément à notre politique d'amélioration continue, nous nous réservons le droit de changer la conception et la configuration de tout produit sans préavis. Ainsi, le texte et les images de ce manuel et de l'emballage ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne peuvent en aucun cas servir de base à une réclamation légale ou autre.

Modèle	M-TE800-30	M-TE1400-40
Type d'appareil	Micro-bineuse électrique	Micro-bineuse électrique
Tension	230v – 50Hz	230v – 50Hz
Puissance	800w	1400w
Largeur de travail	280 mm	400 mm
Puissance acoustique garantie (LwA)	93 dB(A)	93 dB(A)
Pression acoustique (LpA)	78,3 dB(A) k=2,5	75,2 dB(A) k=2,5
Classe de protection	Double protection / classe II	Double protection / classe II
Masse nette	9 Kg	13 Kg
Vibrations totales	0,775 m/s ² k=1,5m/s ²	0,531 m/s ² k=1,5m/s ²

5. Problèmes et solutions

Dysfonctionnement	Causes probables	Dépannage
L'appareil ne démarre/ne fonctionne pas	Il n'y a pas de courant électrique	Vérifiez la source d'alimentation Le cas échéant, changez de prise électrique Vérifiez le bon état et le bon fonctionnement de la rallonge électrique, le cas échéant, changez la rallonge
	Le module contacteur est en panne ou défectueux	Adressez-vous à un réparateur agréé Keyma
	Les charbons sont usés	Adressez-vous à un réparateur agréé Keyma
La micro-bineuse électrique fonctionne par intermittence	Le câble d'alimentation est endommagé	Adressez-vous à un réparateur agréé Keyma
	L'interrupteur est en panne ou défectueux	Adressez-vous à un réparateur agréé Keyma
Le système de coupe n'est pas entraîné	Problème de l'embrayage.	Adressez-vous à un réparateur agréé Keyma
La qualité du travail diminue	Le système de coupe est usé	Essayez de changer la hauteur de travail Vérifiez hauteur de l'humidification du terrain
	Le système de coupe usé et/ou endommagé	Adressez-vous à un réparateur agréé Keyma

6. Protection de l'environnement

Afin d'agir pour la protection de l'environnement, nous recommandons de prendre en considération les points suivants :

- Maintenez votre micro-bineuse propre et en bon état. Remplacez les pièces détériorées.
- Lorsque votre appareil sera en fin de vie, retournez-le chez votre revendeur en vue de son recyclage.



Élimination des déchets

Conformément à la directive européenne relative à l'élimination des déchets d'équipements électriques et électroniques, les outils électroportatifs dont on ne peut plus se servir doivent être collectés et suivre une voie de recyclage appropriée. Ne pas jeter les appareils électroportatifs dans les ordures ménagères.

7. Service après-vente

Pour toute information ou pour le Service Après-Vente, prenez contact avec le revendeur de la machine ou renseignez-vous sur notre site Internet www.keyma.com .

Un numéro d'identification se trouve sur la plaque signalétique apposée sur l'appareil ainsi qu'au dos de son manuel d'utilisation. Veuillez communiquer ce numéro à votre Revendeur-Réparateur en cas d'intervention sur le souffleur et pour toute demande de pièce de rechange.

Utilisez exclusivement des pièces d'origine ou approuvées par Keyma.

8. Garantie

ENREGISTREZ VOTRE MACHINE POUR VALIDER VOTRE GARANTIE.

Pour faire valoir votre garantie, enregistrez votre micro-bineuse auprès de KEYMA dès son achat en retournant la carte de garantie figurant au dos de cette notice d'utilisation ou sur le site internet www.keyma.com/register/.

KEYMA garantit sa machine (motorisation incluse) pendant 24 mois à compter de la date d'achat. KEYMA assure le remplacement de toutes les pièces reconnues défectueuses par un défaut ou un vice de fabrication.

En aucun cas la garantie ne peut donner lieu à un remboursement du matériel ou à des dommages et intérêts directs ou indirects.

La responsabilité de KEYMA ne pourra en aucun cas être recherchée pour une valeur supérieure à celle de l'appareil concerné. En particulier KEYMA décline toutes responsabilités en cas de dommages matériels ou immatériels causés par cet appareil.

Pour bénéficier d'une prise en charge du SAV sous garantie, le demandeur devra adresser sa demande de prise en charge à un atelier Service Après-Vente agréé par KEYMA. La liste des SAV agréés est disponible sur le site internet www.keyma.com.

Présentez la machine ainsi que la preuve d'achat faisant figurer le numéro de série ou de la carte de garantie dûment complétée.

La garantie ne couvre pas :

- Une utilisation anormale ou non-conforme au manuel d'utilisation
- Un manque d'entretien
- Une utilisation à des fins professionnelles ou de location
- Le montage, le réglage et la mise en route de l'appareil
- Les dégâts ou pertes survenant pendant un transport ou un déplacement
- Les dégâts consécutifs à un choc ou une chute
- Les frais de port ou d'emballage du matériel (tout envoi en port dû sera refusé par le Service Après-Vente)

La garantie sera automatiquement annulée en cas :

- De modifications apportées à la machine sans l'autorisation expresse de KEYMA
- D'utilisation abusive, non-conforme à la notice et/ou à la réglementation en vigueur.
- D'utilisation de pièces n'étant pas d'origine ou approuvées par KEYMA.

9. Déclaration de conformité

Nous soussignés,



K10 International SAS
1 rue Ampère
67840 KILSTETT

Déclarons que

Les appareils suivants sont conformes et appropriés avec la sécurité de base et de santé des directives CE (voir point 4), fondées sur leur conception et leur type, tel que mis en circulation par nous. Cette déclaration concerne exclusivement les machines dans l'état dans lequel elles ont été mises sur le marché et exclut les composants ajoutés et/ou les opérations effectuées ultérieurement par l'utilisateur final.

1. Désignation / fonction : Micro-bineuse électrique
2. Type : **M-TE800-30** Numéros de série : 10800010 à 10899991
M-TE1400-40 Numéros de série : 10700013 à 10799994
4. Directives EC applicables : Directive machine 2006/42/EC
2006/95EC sur la basse tension
2004/108/EC sur la compatibilité électromagnétique
2000/14/EC sur les émissions sonores dans l'environnement modifiée par la directive 2005/88/EC.
5. Normes harmonisées utilisées : EN 55014-1 :2006+A1+A2 ; EN61000-3-2 :2006+A1+A2
EN60335-1 :2012+A11 ; EN61000-3-3 :2013
6. Responsable de la documentation : Jean Pierre Keravec

Niveau de puissance acoustique garanti : M-TE800-30 : 93 dB(A)
M-TE1400-40 : 93 dB(A)

Niveau de pression acoustique : M-TE800-30 : 78,3 dB(A)
M-TE1400-40 : 75,2 dB(A)

Organisme d'évaluation de conformité:

TÜV Rheinland (Shanghai) Co., Ltd. 10-15/F, Huatsing building, N°88, Lane 777, West Guangzhong Road, Shanghai 200072, P.R.China

Fait à Kilstett, le 26 janvier 2015

Pascal KIEFFER
Président

Keyma c'est aussi...

Notes



M-TE800-30
M-TE1400-40

www.keyma.com

K10 INTERNATIONAL SAS
Service garantie
1, rue Ampère
67840 KILSTETT

Affranchir
au tarif
en vigueur

CARTE DE GARANTIE

ENREGISTREZ VOTRE MACHINE POUR VALIDER VOTRE GARANTIE.

Pour faire valoir votre garantie, enregistrez votre appareil auprès de KEYMA dès son achat en retournant la carte de garantie figurant ci-dessous ou sur le site internet www.keyma.com/register/.

Référence

Numéro de série

M-TE800-30

S/N°

M-TE1400-40

Nom

Prénom

Adresse

Ville

Code postal

Pays

Tél

Mobile

Email

Par sa signature l'utilisateur certifie:

- que le manuel d'utilisation lui a été remis et qu'il a pris connaissance des instructions d'utilisation, de sécurité et d'entretien y figurant;
- qu'il a été instruit à l'usage correct et sûr de la machine par le vendeur;

- qu'il a pris connaissance des conditions auxquelles est soumise la garantie contractuelle et qu'il les accepte sans réserve ni restriction.

N° client

Enseigne / Raison sociale

Adresse

Ville

Code postal

Pays

Si vous ne souhaitez pas recevoir des informations commerciales et techniques de Keyma, cochez cette case

Date d'achat

Signature



TALON
À CONSERVER

Référence

M-TE800-30

M-TE1400-40

Date d'achat

K10 INTERNATIONAL SAS

Service garantie

1, rue Ampère

67840 KILSTETT

www.keyma.com

Numéro de série

